

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 37 (1929)

Heft: 1

Artikel: Les premiers secours organisés par la Direction des chemins de fer fédéraux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

letztern sollen dann durch Ärzte und Sanitätsmannschaften nach bestimmten Instruktionen durch Wiederbelebungsvorversuche zum Leben zurückgerufen werden. Die Gaschutzstelle in Wimmis verfügt aber auch über ein eigenes Personal, das als Rettungskolonie ausgebildet und mit dem nötigen Material ausgerüstet ist, um wertvolle Hilfe zu leisten bei Aktionen, Unglücksfällen und Katastrophen, bei denen mit dem Auftreten giftiger Gase zu rechnen ist. Auf diese Weise ist diese eidgenössische Gaschutzstelle in Wimmis zu einer zentralen eidgenössischen Rettungstation geworden, die schon verschiedene Gelegenheiten hatte, praktische Rettungsarbeit zu leisten. Die Phosgenkatastrophe in Hamburg vom Frühjahr 1928 hat gezeigt, wie notwendig es sein kann, solche Rettungstationen auch schon in Friedenszeiten zu haben, deren geschultes Personal dann mit der nötigen Ruhe und die gewöhnlich in solchen Fällen drohende Panik bemeisternd, wertvolle Arbeit leisten kann. Für die Arbeit dieser Rettungskolonien sowohl wie für die Rettungstruppen der Feuerwehren kommt als Gaschutzgerät

der Dräger'sche Sauerstoffapparat in Betracht. Solche Apparate sind in Wimmis in genügender Zahl vorhanden. So hat diese Rettungstation im Dienste unseres Landes eine wichtige Pionierarbeit geleistet, die in ihrer Bedeutung zunimmt. Sie wird sicher auch der vom Bundesrat eingesetzten Kommission zum Schutze der Zivilbevölkerung gegen den chemischen Krieg wertvolle Beihilfe leisten können.

Wir sehen also aus dem Gesagten, daß in unserm Lande die Bestrebungen des Gaschutzes nicht nur bei der Armee sich geltend machen, sondern sich in ihren ersten Anfängen auch schon bei der Zivilbevölkerung ausgewirkt haben.

In einem nächsten Artikel wollen wir vergleichsweise erörtern, was in dieser Beziehung in andern Ländern vor sich geht und wollen dann bei dieser Gelegenheit anhand der uns zugänglichen Angaben näher als es heute und im letzten Artikel geschehen konnte, untersuchen, auf was es beim Schutze der Zivilbevölkerung gegen den chemischen Krieg im wesentlichen ankommt.

Les premiers secours organisés par la Direction des chemins de fer fédéraux.

Le rapport suivant décrit l'organisation des premiers secours en cas d'accidents survenant sur le parcours des chemins de fer suisses.

Chaque terminus et chaque station intermédiaire du réseau des C. F. F. (chemins de fer fédéraux) possède son médecin attitré; celui-ci doit habiter près de la gare et disposer, si possible, d'une automobile. Son nom et son numéro de téléphone sont affichés au bureau de la station ainsi que ceux d'autres médecins du voisinage, des organisations de secours du district, Croix-Rouge, association de sama-

ritains, etc., de l'hôpital le plus proche, des ambulances et de toute voiture pouvant être, éventuellement, réquisitionnée.

Lorsqu'un accident se produit entre deux stations, ces dernières sont avisées et envoient leur matériel de secours. Le premier médecin attitré qui se trouve sur les lieux entre en fonctions. C'est lui qui dispose du matériel de secours et qui est chargé d'organiser méthodiquement le sauvetage.

Dès qu'une station a connaissance d'un accident, elle avise aussitôt l'organisation de secours locale et les services compé-

tents de la Direction. Ceux-ci expédient immédiatement, s'il y a lieu, du dépôt le plus rapproché un train de secours qui comprend des voitures de voyageurs et un wagon de secours, avec un personnel technique et un personnel de secours et des médecins. Des wagons de ce genre sont stationnés à Genève, Lausanne, Fribourg, Brigue, Bâle, Olten, Bienne, Delémont, Zurich, Brougg, Rapperswil, Romanshorn, Rorschach, St-Gall, Winterthour, Coire, Lucerne, Erstfeld, Biasca, Bellinzona et Meiringen. Outre le matériel technique nécessaire pour opérer tous les travaux de sauvetage, déblayer les décombres, soulever les wagons, etc., ces wagons contiennent une caisse de secours dont le contenu serait suffisant, même lors d'une catastrophe de vastes proportions. Ils contiennent également des civières et des couvertures de laine.

Avant l'arrivée de ce wagon, le personnel du train en détresse dispose déjà du matériel suivant: dans chaque fourgon à bagages se trouvent une civière et un coffre de secours contenant de quoi panser un petit nombre de blessés. Ce coffre, plombé, est inspecté régulièrement. Son contenu est complété et il est replombé après usage.

Toutes les gares disposent d'un certain matériel sanitaire à leur usage, mais il est entendu qu'en cas d'accident survenant

dans le voisinage, il est remis au personnel de secours. La quantité de matériel varie naturellement suivant l'importance de la station.

Les chemins de fer suisses ne possèdent pas de wagons sanitaires proprement dits, pouvant être, éventuellement, transformés en hôpitaux et dans lesquels des opérations chirurgicales puissent être pratiquées. Après que leurs blessures ont été sommairement pansées, les blessés sont envoyés aux hôpitaux les plus proches, les distances n'étant pas très considérables et les facilités de transport très nombreuses.

La Direction générale des C. F. F. donne à son personnel des notions de premiers secours et engage ses employés à suivre les cours organisés chaque année par la Croix-Rouge, les associations de samaritains, etc., en leur accordant les heures de liberté nécessaires et en prenant à sa charge le droit d'inscription, le matériel d'instruction, etc. Les employés qui terminent leur instruction doivent suivre un cours de samaritains de courte durée organisé par le service médical des C. F. F.

Depuis l'électrification des chemins de fer suisses, des mesures ont été prises afin de donner au personnel un enseignement spécial concernant les secours aux victimes d'accidents causés par le courant électrique.

Une leçon sur quelques organes des sens.

On lira certainement avec grand intérêt le fragment qui suit, et qui est tiré du discours d'ouverture du D^r Barraud de Lausanne, à l'occasion de sa nomination de professeur ordinaire à l'Université vaudoise.

La science médicale dans ces dernières années a fait des progrès extraordinaires,

mais comme les facultés humaines ont des limites, on est arrivé à se persuader qu'aucun homme ne peut embrasser tous les détails de tous les sujets.

Dans chaque discipline, on a créé logiquement des spécialités, en chirurgie comme en médecine.

Pour atteindre le but qu'elle se pro-